Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 9 (1768)

Heft: 1

Artikel: Sur le luxe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II.

SUR

LE LUXE.

SUR LE LUXE. *

LE dessein que je me propose dans cet écrit, est d'examiner la vérité d'une définition du luxe qui a été soutenue publiquement dans une université célébre d'Allemagne. Ensuite j'en tirerai quelques conséquences qui pourront servir de plan à un ouvrage plus étendu sur cette matiere importante.

Si emporté par mon zele je m'étois égaré dans mon raisonnement, j'en verrois relever le défaut avec une reconnoissance & une joie égale à l'amour qui m'anime pour mes freres. Les préjugés sont tous nuisibles, parce qu'ils naissent de l'erreur & qu'ils la produisent. Je désavoue donc & déteste ceux que je puis avoir : persuadé que les hommes ne sauroient être heureux, qu'autant qu'ils connoissent la vérité & qu'ils la suivent.

Il a été dit que le luxe est le mauvais usage que l'état ou que les particuliers d'un état font de leur superflu.

* Ce petit morceau si important par son objet, fait une suite de la lettre insérée dans un volume précédent, (année 1762 partie 1.) Nous nous félicitons de le placer dans notre recueil, comme une preuve de la bienveillance, dont son respectable auteur continue d'honorer la société.

Il eſt néceſſaire d'analiſer cette définition, ſoit pour en faire ſentir la fauſſeté, ſoit pour en prouver la juſteſſe. Si elle eſt fauſſe, elle ne ſauroit nuire au luxe ; mais ſi elle eſt vraie, elle répandra peut-être un nouveau jour ſur un ſujet ſi ſouvent agité & ſi intéreſſant pour la félicité publique.

Le célébre M. Wolff, ce Philoſophe profond, qui a plié toutes les ſciences aux loix ſévéres de la démonſtration définit ainſi les biens de la fortune : ils ſont, dit-il, une proviſion ou un fond des choſes, que l'homme peut employer pour ſatisfaire les beſoins & les commodités de la vie & la décence de ſon état : or comme tout s'apprétie par le moyen de l'argent, il donne à la fin du même paragraphe une ſeconde définition de ces ſortes de facultés, qui eſt un corollaire de la premiere.

Ces biens, dit-il, ſont un fond d'argent ou des choſes qui valent de l'argent. Enſuite il diviſe en trois deniers différens les divers états qui précédent la richeſſe. Le denier de ſuſtentation ſert pour le préſent à remplir les premiers beſoins, les beſoins les plus preſſans de la nature. Le denier de néceſſité applique au futur le denier ci-deſſus. Enfin le denier de convenance eſt le bien qu'exige la décence de l'état dans lequel on ſe trouve.

La perſonne qui a quelque choſe au delà de ces trois deniers, ou bien celle qui jouit de facultés plus conſidérables, que le beſoin,

la commodité & la décence de ſon état ne le demandent, poſſéde du ſuperflu. Le ſuperflu eſt donc la proviſion ſurabondante des biens dont nous venons de parler.

Cette ſurabondance peut être bien ou mal employée. Le bon emploi des choſes eſt conſtamment fondé ſur nos devoirs eſſentiels. Le mauvais emploi des choſes au lieu d'être fondé ſur nos devoirs eſſentiels, s'en écarte au contraire, ou plutôt les contrarie toujours.

J'appelle luxe le mauvais emploi de la ſurabondance ou du ſuperflu. Donc le luxe eſt un abus. Or comme les abus ſont des ſuites de l'erreur, il s'enſuit que le luxe qui eſt un abus, eſt néceſſairement pernicieux; ou bien les effets ne ſont pas de la même nature que la cauſe qui les produit.

Si le luxe eſt un abus, ſi les abus découlent de l'erreur, & ſi l'erreur naît du menſonge, il s'enſuit donc auſſi que le luxe eſt contraire à l'ordre; parce que l'ordre s'appuie toujours ſur la vérité. Donc on peut regarder le luxe comme un faux calcul. L'expérience, ce ſemble, prouve ſuffiſamment, que le luxe eſt contraire à l'ordre. Ne dérange-t-il pas dans la ſociété la claſſification naturelle des différens états & profeſſions qui la compoſent? Ne ravale-t-il pas les travaux néceſſaires & utiles, en attachant un prix exceſſif aux arts de pure fantaiſie? Enfin, ne confond-il pas ſans ceſſe les états & ne

renverſe-t-il pas les fortunes en en élevant de nouvelles ſur les débris des premieres.

La vérité au-contraire en facilite l'ordre & l'ordre la félicité. Elle eſt par conſéquent le réſultat d'un calcul juſte. Or ce qui eſt contraire à l'ordre l'eſt auſſi à la félicité ; or comme la félicité eſt la fin principale que la politique ſe propoſe d'atteindre, il s'enſuit que le luxe eſt contraire au but de la ſociété, & comme il eſt oppoſé à ſon but, il l'eſt néceſſairement à ſes principes & à l'eſprit de ſon inſtitution. Or ſi le luxe eſt contraire à la politique, qu'on peut regarder comme un genre ſuprême, il faut néceſſairement qu'il ſoit contraire à toutes les formes de gouvernement, qui n'en ſont que les différentes eſpeces ; car tout ce qui eſt contraire au genre, l'eſt indubitablement auſſi à toutes les eſpeces, puiſqu'il les renferme toutes dans ſon ſein.

J'ai déjà dit & je penſe que perſonne n'en diſconviendra que la félicité eſt le but de la politique ; il en eſt auſſi en effet la fin principale, à laquelle toutes les autres doivent être ſubordonnées, & à laquelle elles doivent ſe rapporter. Or un état ne pouvant y parvenir qu'en faiſant accorder & harmoniſer enſemble les biens moraux & phyſiques ; c'eſt-à-dire en procurant à chaque membre de la ſociété les moyens néceſſaires de perfectionner tant leur propre état moral & phyſiqne, que ceux de ſes concitoyens ; il s'enſuit que

le luxe à le regarder ſous cette face, eſt encore contraire à la politique : car j'ai prouvé ci-deſſus que le luxe eſt un abus, que ces abus ſont oppoſés aux devoirs eſſentiels, & ce qui eſt oppoſé à ces ſortes de devoirs, eſt néceſſairement oppoſé auſſi à la morale, qui en eſt la ſource reſpectable.

Pour ſe convaincre que le luxe eſt un mal moral, il ſuffit de jetter les yeux ſur les peuples qui ſont en proie aux variations continuelles de ſes innombrables caprices. Il n'eſt point de vices dont ils ne ſoyent infectés, &. tandis que les ſciences & les arts répandent par-tout la politeſſe & le charme des mœurs douces, le luxe au-contraire ramene inſenſiblement vers la barbarie.

L'expérience de tous les ſiecles prouve qu'à force de raffiner, il ſubſtitue le joli à ce qui eſt beau, le petit, le meſquin au joli, & le groſſier enfin eſt le terme de ſes progrès funeſtes.

Cependant quand même il ſeroit vrai, que le luxe procure à un état quelques avantages phyſiques, il n'en ſeroit pas moins contraire aux principes de l'inſtitution de la ſociété, par-là même qu'ils ouvrent la porte au mal moral. Car comme tout ce qui tend à la perfection eſt compris dans le bien moral, & qu'au-contraire le mal moral renferme tout ce qui eſt oppoſé à la perfection, il s'enſuit que le luxe en introduiſant le mal moral, empêche l'état d'arriver à la perfection, où il

doit naturellement aſpirer. Or il l'empêche d'y parvenir.

1°. Parce qu'il rompt l'accord, qui doit régner entre le moral & le phyſique.

2°. Parce qu'il ſacrifie le moral au phyſique; tandis que celui-ci doit être conſtamment ſubordonné à celui-là. D'ailleurs quelques grands que ſoyent les biens phyſiques, ils ne ſauroient jamais compenſer les funeſtes effets du mal moral.

Cependant l'expérience prouve, que le luxe eſt une ſource intariſſable de maux phyſiques.

1°. Les prétendus avantages qu'il procure, ne tombent que ſur un petit nombre de perſonnes.

2°. Il appauvrit le gros de la nation.

3°. Il attaque la propriété & la liberté des citoyens.

4°. Il affoiblit & épuiſe la claſſe des cultivateurs, qui eſt la baſe & la reſſource de l'état.

5°. Il fait déſerter la campagne.

6°. Il arrête la population, ou plutôt il l'empêche & dépeuple l'état.

7°. Il énerve la vigueur de l'ame, il détruit la ſanté du corps & raccourcit les jours de la claſſe même qui en jouit.

Donc il expoſe les uns aux ſuites les plus cruelles de la miſere, & les autres à l'horreur des longues maladies, des cuiſantes douleurs & d'une mort prématurée & pleine de remords.

Donc le luxe eſt un mal phyſique & pour ceux qui n'en jouiſſent pas, & pour ceux qui en jouiſſent.

Or le luxe étant à la fois un mal moral, un mal phyſique & un mal politique, il tend à la deſtruction de la ſociété, donc il devroit être banni de tous les états.

Mais cette conſéquence acquiert un nouveau degré de force, quand on conſidere le luxe dans ſon oppoſition avec la religion Chrétienne.

La religion nous preſcrit la modération & la tempérance. Le luxe excite les appétits ſenſuels. La religion exige l'abſtinence, la mortification même. Le luxe nous apprend à ſatisfaire tous nos deſirs & à nous former des beſoins factices & imaginaires. La religion nous impoſe de vaincre nos paſſions. Le luxe au-contraire les careſſe & les allume. Or la religion Chrétienne ayant été principalement établie pour réparer le déſordre de la volonté corrompue, & le luxe corrompant de plus en plus cette même volonté en ſoufflant dans les cœurs le feu des paſſions; il s'enſuit qu'il eſt diamétralement oppoſé aux principes, & par conſéquent à l'eſprit de notre ſainte religion.

Or comme tout ce qui eſt contraire au Chriſtianiſme, eſt certainement mauvais & diſpoſe à l'incrédulité, il s'enſuit qu'être en même tems un Philoſophe Chrétien & un

défenseur du luxe, cela implique nécessairement contradiction.

CONCLUSION.

Or comme le luxe est contraire à l'ordre; qu'il est à la fois un mal moral, un mal physique, & un mal politique: enfin, comme il est incompatible avec la religion Chrétienne, il s'ensuit non-seulement qu'on ne doit pas le favoriser, mais qu'il n'est pas même tolérable dans un état, quelque soit la forme de son gouvernement.